

**BIBLIOTHÈQUE DE BONNAC  
ET ÉCRIVAINS FRANÇAIS  
DES XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES**  
René de LAPORTALIÈRE

Le château de Bonnac (09100 Bonnac) édifié à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, comme « Maison Seigneuriale » par Gaspard de Villemur, sénéchal du comté de Foix, a été acquis avec sa seigneurie au milieu du XVII<sup>e</sup> par François Dusson, chef et défenseur de la communauté protestante du Mas-d’Azil. Ses successeurs, les premier et troisième marquis de Bonnac, ont remanié, restauré et décoré au goût du jour une demeure où ils se sont retirés à leur retour de campagnes et où ils ont fini leur vie.

Depuis 1816, il s’est transmis par les femmes jusqu’à l’auteur de cet article.

Ces quelques lignes n’ont d’autre ambition que de donner une idée des trésors littéraires jadis rassemblés par les d’Usson dans leur bibliothèque familiale et dispersés avec elle dans le maelström révolutionnaire<sup>1</sup>.

Grâce aux liens tissés successivement avec Salomon d’Usson, premier marquis de Bonnac, François d’Usson de Bonrepas, Intendant Général de la Marine de Louis XIV, Jean-Louis d’Usson, deuxième marquis de Bonnac et illustre ambassadeur de Louis XV, Pierre Bayle, Jean Racine et Jean-Jacques Rousseau, par leur correspondance et leurs écrits ont, parmi d’autres, cohabité durant quelques dizaines d’années dans l’antique et modeste « Maison seigneuriale » d’un paisible et petit village de l’ancien comté de Foix.

---

<sup>1</sup> Nous n’avons hélas trouvé aucun inventaire de la bibliothèque des trois marquis d’Usson qui se sont succédé à Bonnac. En fin d’article, nous expliquons les tristes raisons de sa totale disparition. La bibliothèque actuelle ne comporte aucun ouvrage provenant de son illustre « aïeule ».

## PIERRE BAYLE

« ... *Quand on ne peut pas acheter des livres on est fort malheureux, mais quand on a des voisins comme M. Dusson qui en achète beaucoup et les prête volontiers, on est moins malheureux que moi qui n'ai ni le moyen d'en acheter ni aucun voisin qui en achète... »*

Pierre Bayle à son frère Joseph<sup>2</sup>.

« ...*M. Dusson est un seigneur qui, dans un pays où la noblesse ne cultive guère les lettres, a toujours aimé les belles lectures et fait provision des meilleurs livres, non pas comme un simple ornement pour un cabinet, mais pour en tirer les lumières les plus solides ... une des choses qui me feraient souhaiter principalement de revoir le pays natal, serait la passion extrême de voir à Bonnac, Mr. et Mme d'Usson, l'honneur et l'ornement de la province... »*

Pierre Bayle à son cousin Bruguières<sup>3</sup>

Fils aîné de François Dusson, le défenseur du Mas d'Azil et le chef de file de la communauté protestante du comté de Foix, Salomon d'Usson (1638 ?- 1698), après quelques années de service dans les armées royales, avait quitté le Mas d'Azil et s'était retiré après la paix de Nimègue (1678) dans la seigneurie de Bonnac acquise par son père en 1649. De la maison seigneuriale, trouvée à son arrivée « ruinée et inhabitée », il fit un « beau château », si l'on en croit le brevet d'érection de sa terre en marquisat. Contrairement à ses frères, il était resté fidèle à la religion réformée, soutenu en cela par une femme remarquable, Esther de Jaussaud, fille et petite-fille de conseillers protestants à la Chambre de l'Édit de Castres.

Son dernier acte public à la tête de sa communauté fut de présider comme Commissaire délégué par Louis XIV le Synode Général de la Haute Guyenne et du Haut Languedoc, réuni à Saverdun en septembre 1678.

Ces années-là, Pierre Bayle avait émigré hors de France, à Sedan, puis à Rotterdam. Jacob Bayle, le frère aîné, resté au pays, avait succédé à son père comme pasteur du Carla. Quant au cadet, Joseph, par son caractère

---

2 Lettre de Pierre Bayle à son frère Joseph, pasteur au Carla, 17 décembre 1678.

3 Lettre de Pierre Bayle à son cousin Bruguières, 4 décembre 1698 (la mère de Pierre Bayle était Jeanne de Bruguière).

volage et sa paresse, il donnait bien des soucis à ses frères qui finirent par lui trouver un emploi de précepteur en Suisse d'abord, à Paris ensuite.

Pour échapper aux pressions locales et continuer à l'élever dans la foi de ses pères, les Dusson avaient, dès 1678, expédié leur aîné, âgé alors de 5 ans, à Paris sous la garde de la sœur de Salomon, Marguerite de Frejeville, « protestante opiniâtre », comme la qualifiera quelques années plus tard, l'intendant Basville. Après avoir été confié à une madame Goulon, « jeune veuve de grand esprit et de grand mérite », le jeune Claude-François d'Usson et son cousin germain Frejeville, du même âge que lui, seront pris en charge à partir de décembre 1683 par Joseph Bayle, le frère cadet du philosophe.

La correspondance échangée dans la décennie précédent la Révocation de l'Édit de Nantes entre les frères Bayle et Salomon d'Usson permet de tirer ce dernier de son obscurité, lui dont Saint-Simon dira dédaigneusement : « *qu'il était demeuré dans son pays de Foix et qu'on en a jamais ouï parler* ». Elle est en outre particulièrement éclairante sur le drame vécu dans le royaume de France par les gentilshommes protestants. Comme l'écrit, à ce sujet, Miss Weymiss 'dans une de ses lettres : « ...la clé du problème huguenot de la période de la Révocation a été l'atroce dilemme Dieu ou César. Les réformés croyaient à cette époque, du moins en France, à la monarchie de droit divin. Rester fidèle à la religion des pères, c'était aller contre la volonté du représentant de Dieu sur terre. Il n'y avait que deux solutions : émigrer ou abjurer. C'était le point de vue des pasteurs du Refuge qui disaient « on ne peut servir deux maîtres à la fois... »<sup>5</sup>.

Ce préceptorat fut à l'origine d'un important mais bref échange de lettres entre Rotterdam, Paris, Le Carla et Bonnac, échange interrompu par la mort subite en mai 1684 de Joseph Bayle, suivie dix-huit mois plus tard par celle de son frère aîné, Jacob, le pasteur, incarcéré quelque temps plus tôt à la prison du Château-Trompette à Bordeaux.

Nous apprenons par cette correspondance que Salomon d'Usson enrichissait sa bibliothèque de livres interdits dans le royaume. Il les commandait en cachette à Pierre Bayle par l'intermédiaire de Joseph et se les faisaient livrer à Bonnac après en avoir fait relier certains à Paris.

---

4 Alice Wemyss est l'auteur d'un remarquable ouvrage : « Les protestants du Mas d'Azil. Histoire d'une Résistance 1680-1830. Privat 1961.

5 Le dilemme était d'ailleurs le même pour les gentilshommes catholiques sujets de princes protestants, en Béarn, en Angleterre, dans les Électorats du nord de l'Allemagne et ailleurs.

Mais quelques mois avant la Révocation de l'Édit de Nantes, sous la pression de ses frères, Salomon d'Usson abjurait à son tour et se voyait récompensé par l'érection en marquisat de sa seigneurie de Bonnac. Le choc fut d'autant plus rude pour ses anciens coreligionnaires et pour Pierre Bayle, en particulier, qu'Esther de Jaussaud avait suivi son mari dans son abjuration.

Dans une lettre à Seignelay<sup>6</sup>, Pierre de Labroue, évêque de Mirepoix se félicite de la « *conversion de Madame la Marquise d'Usson à laquelle j'ai eu quelque part. Comme c'est une dame très distinguée par la bonté de son esprit, par une conduite extrêmement régulière et par toute la piété dont la religion protestante est capable, je ne doute pas, Monsieur, que sa conversion n'ait de suites considérables, non seulement dans sa famille qui est fort étendue et fort considérée mais encore dans tout le pays...* »<sup>7</sup>.

Toutefois, quelques années plus tard (vers 1693), Salomon d'Usson et sa femme revenaient à la religion de leurs pères. Cette annonce fut terrible pour la famille. Le fils aîné, Claude-François, « *cette plante jadis commise à la culture* » de Joseph Bayle<sup>8</sup> « *jeune, bien fait, qui avait les qualités naturelles nécessaires pour réussir dans le métier qu'il a embrassé* » il était capitaine de dragons et dont « *les premières dignités de la guerre pouvaient être regardées par lui comme un bien auquel il lui était permis d'aspirer au moment où personne ne s'y attendait, abandonna toutes ces espérances pour devenir Dominicain ...* »<sup>9</sup>.

---

6 Jean Baptiste de Seignelay, était le fils aîné de Colbert qui en fit son successeur. En 1685, il était Secrétaire d'État à la Marine.

7 A. N., T 1042 Fonds Dusson.

8 Lettre de Jacob Bayle à Joseph 14/2/1684.

9 Lettre non datée de Tristan de Laquère à sa belle-sœur, Esther de Jaussaud, Bibl. Mun. Toulouse Ms 878.



*Portrait d'Esther de Jausaud, marquise de Bonnac par Rigaud (1706/1707)*  
*Nelson-Atkins Museum of Art*

Non seulement Esther de Jausaud refusa alors de revoir son fils, mais elle interdit même que l'on prononça son nom devant elle !

À la mort de Salomon d'Usson, en 1698, les enfants mineurs furent retirés à leur mère, les garçons enfermés dans un collège et les filles, l'aînée au Carmel de Toulouse, et la seconde, âgée de 14 ans, chez mademoiselle de Caulet dans la maison qu'elle tenait pour l'instruction des Nouvelles Catholiques. Quant à la marquise d'Usson, elle fut confinée dans ses terres de Bonnac avec interdiction de voir ses enfants<sup>10</sup>.

Pierre Bayle édifié par ce retour courageux de cette famille à sa foi d'origine, dans ses lettres à son cousin Naudis, reprend ses éloges pour

---

<sup>10</sup> Correspondance de Claude de Juge, Alençon – Imprimerie Corbières et Jubain 1926.

cette « *Maison qui faisait depuis longtemps l'ornement de notre petite province et que je n'oublierai pas dans mon Dictionnaire... je serais ravi d'en envoyer un exemplaire à Mme la Marquise de Bonnac...* »<sup>11</sup>.

Dans une autre lettre à ce même correspondant, le philosophe témoigne de sa reconnaissance et de sa confusion pour les propos élogieux tenus à l'égard de « *ses petites productions* » par une personne « *ayant autant de lumière qu'elle en a, un esprit aussi juste, un discernement et un goût aussi sûr* » que la veuve de Salomon d'Usson.

Quelques années plus tard, Esther de Jaussaud se convertit au catholicisme, cette fois-ci, définitivement et sans pression extérieure. L'envoi en 1699 par son beau-frère, Tristan de Laquère, quelque temps après la mort de son mari, d'un « *Mémoire sur la Transsubstantiation selon Calvin* »<sup>12</sup> n'ayant pas suffi à l'ébranler, en 1703, « *elle fit venir son aîné auprès d'elle, où il est depuis six mois, elle a plus de tendresse pour lui que pour le reste de sa famille, elle s'entretient avec un extrême plaisir avec lui de toutes les grandes vérités de la religion pour s'en instruire et s'en nourrir ...* »<sup>13</sup>

Apparemment, les sentiments de Bayle ne furent pas affectés par cette conversion libre et raisonnée puisque jusqu'à sa mort, il continua à couvrir d'éloges la dame de Bonnac.

L'inventaire après décès des « *biens meubles et autres effets* » du « *sieur* » Dusson effectué par le procureur du sénéchal de Pamiers le 9 mars 1699 mentionne qu'étant « *entré dans le Cabinet, nous y avons trouvé ... une grande quantité de livres. Nous avons renvoyé l'inventaire des dits livres après que nous avons achevé celui des autres meubles et effets* ».

Contrairement à l'inventaire principal auquel il avait été annexé, ce document ne figure malheureusement pas dans le fonds Dusson conservé aux Archives nationales<sup>14</sup>. Seule une recherche dans les archives de la Sénéchaussée de Pamiers pourrait nous éclairer sur « *la provision des meilleurs livres* » tant vantée par Pierre Bayle.

---

11 Lettre de Pierre Bayle à Naudis La Haye Tome I, p. 184.

12 Lettre du 22 mars 1703 de Tristan de Laquère Bibl. Mun. Toulouse Ms 878 II.

13 Lettre du 22 mars 1703 de Tristan de Laquère Bibl. Mun. Toulouse Ms 878 II.

14 A. N., T 1042 ½ 84.

## JEAN RACINE

« ...c'est ici, mon ami, que je suis condamné à passer l'hiver. Je vous désirerais de tout cœur avec moi si je n'étais trop votre ami pour vous souhaiter le partage du dépit, de l'ennui, de l'horrible humeur qui me dévore... Pour ma consolation, croiriez-vous que j'eusse trouvé au pied des Pyrénées des lettres de mon grand-père ? J'en ai sur ma table quelques-unes en vers et en prose. Outre cela, j'ai environ cinq cents lettres de Racine, quarante de Madame de La Sablière, comparables à celles de Madame de Sévigné, et plus intéressantes pour le cœur; enfin des lettres de tous les illustres du règne de Louis XIV depuis 1676 jusqu'en 1716... ».

C'est dans ces termes que Charles-Louis de La Fontaine, petit-fils du poète, annonçait à son ami Fréron la découverte qu'il venait de faire dans la bibliothèque de Bonnac<sup>15</sup>. Trouvant cette lettre digne d'intérêt, l'ennemi de Voltaire<sup>16</sup> la publia à la mort de son ami dans son journal « *L'Année Littéraire* »<sup>17</sup>.

Charles-Louis de La Fontaine avait rencontré à Paris, au milieu des années 1740, le petit-fils de Salomon, Mathieu Louis Armand d'Usson qui s'attacha ce jeune homme plein d'esprit et amoureux des lettres comme ami, secrétaire et homme d'affaires. Après la bataille de Lawfeld où il avait perdu sa jambe remplacée par un pilon, le troisième marquis de Bonnac, dit « Jambe de bois », fut promu lieutenant-général, mais impropre au service aux armées, avait été nommé ambassadeur en Hollande.

Ses affaires dans le comté de Foix étant tombées en déshérence, il y envoya son fidèle La Fontaine pour tenter d'y mettre un peu d'ordre. C'est à cette occasion que le petit-fils du fabuliste eut la surprise de découvrir la riche correspondance de François d'Usson de Bonrepas (1644-1719), frère cadet de Salomon d'Usson et donc grand-oncle de son protecteur.

Saint-Simon qui aimait bien ce « *petit homme, gros, de figure assez ridicule, avec un accent désagréable mais qui parlait bien [...] et avec lequel il y avait à apprendre et même s'amuser* » en fait un portrait qui résume bien la carrière du personnage : « *Bonrepas mourut subitement*

15 Il se pourrait bien que le nombre de 500 lettres ait été gonflé dans l'enthousiasme de la découverte.

16 L'autre jour au fond d'un vallon,  
Un serpent piqua Jean Fréron ;  
Que croyez-vous qu'il arriva ?  
Ce fut le serpent qui creva.

17 *L'Année Littéraire*, 1758, T II, p. 19.

*dans sa maison à Paris, dans une heureuse vieillesse saine de corps et d'esprit, sans avoir été marié. Il avait été longtemps dans les bureaux de la marine du temps de M. Colbert, ensuite un des premiers commis de Seignelay, dont il eut la confiance. A sa mort, il se tira des bureaux, qui lui avaient servi de se faire à la cour des amis, et à être depuis bien reçu dans toute la bonne compagnie. Il alla en Angleterre faire un traité de commerce, puis aux villes hanséatiques, enfin ambassadeur en Danemark puis en Hollande, où il réussit fort bien. Le Roi le traitait avec bonté, Mme de Maintenon aussi ; il était estimé, et sur le pied de considération dans le monde, avec de l'esprit, de l'honneur, de la capacité et des talents... »<sup>18</sup>*



*Portrait attribué à François d'Usson de Bonrepas  
Collection particulière*

---

18 Saint-Simon. *Mémoires*, Édition de La Pléiade, T. VI, p. 362.

En novembre 1685, un mois après la Révocation de l'Édit de Nantes, ce fils cadet du défenseur du Mas d'Azil acquit de Dangeau la charge enviée de lecteur du Roi « *en considération de ses services, de sa condition, et aussi des lumières qu'il s'était acquises dans les belles lettres* »<sup>19</sup>.

Les gens de lettres intimes de Bonrepaus étaient effectivement les plus illustres de leur temps : Racine, La Fontaine, Boileau, madame de La Fayette, mademoiselle de Scudéry, Valincour et autres Saint-Évremond. Dans ce cénacle de beaux esprits, il retrouvait l'amitié fidèle de madame d'Hervart, de madame de La Sablière et de Ninon de Lenclos.

On ne connaît à ce jour qu'une seule lettre de Racine et deux de La Fontaine à Bonrepaus. C'est peu mais elles permettent de trouver dans les ambassades du destinataire, et par voie de conséquence dans ses fréquents éloignements de France, l'origine de l'important flot épistolaire découvert dans la bibliothèque de Bonnac.

### ***L'Angleterre, La Fontaine et madame de la Sablière***

En 1687, Bonrepaus est envoyé en qualité de plénipotentiaire en Angleterre. De Windsor, où il séjourne à la Cour, il brosse à La Fontaine une peinture idyllique. Ce dernier lui répond que « *cette vie mêlée de philosophie, d'amour et de vin, est aussi celle du poète que vous ne pensiez peut-être pas être* ».

Cet amour du vin n'était pas chose secrète si l'on en juge par l'annonce que fit Saint-Évremond de l'arrivée à Londres du diplomate :

*Monsieur de Bonrepaus arrive, il est ici  
Le Champagne pour lui toujours se renouvelle  
Fuyez Loire, Bordeaux ; fuyez Cahors aussi !*

La missive de La Fontaine éclaire en outre l'échange de lettres entre madame de La Sablière et Bonrepaus. Le fabuliste avait vécu vingt ans rue Neuve-des-Petits-Champs chez cette femme de mœurs et d'esprit libres. Elle y tenait un salon très hostile à Descartes et à sa théorie des « *animaux-machines* ». Les thèses de Gassendi sur « *l'âme des bêtes* » y fleurissaient et inspirèrent La Fontaine dans ses Fables traitant de la raison et de l'instinct chez les animaux.

Mais hélas pour La Fontaine, la fin d'une grande passion, amena, à partir de 1680, madame de La Sablière à se retirer du monde aux

---

19 Journal de Dangeau 1685.

« *Incurables* » et à adopter une dévotion toute janséniste. Dans sa lettre à Bonrepas, le fabuliste se livre à ses éternelles et sombres lamentations contre la retraite de sa grande amie et envie son correspondant de pouvoir poursuivre avec elle un échange régulier de lettres.

### ***Le Danemark, la Hollande et Racine***

L'unique lettre que nous ayons de Racine à Bonrepas lui est adressée le 28 juillet 1693 alors qu'il est ambassadeur au Danemark. Elle s'ouvre par ces lignes révélatrices de la fréquence de la correspondance entre les deux amis, fréquence qui pourrait expliquer le chiffre de 500 lettres, probablement exagéré, annoncé par La Fontaine :

« *Mon absence de cette ville [Paris] est cause que je ne vous ai point écrit depuis dix jours...* »<sup>20</sup>. Ainsi Racine éprouve-t-il le besoin de se justifier d'avoir laissé son ami sans nouvelle dans un espace de temps aussi long : dix jours !

En 1697, Bonrepas part pour La Hollande où il est nommé ambassadeur. Il amène avec lui comme secrétaires, d'une part le fils aîné de Racine, Jean-Baptiste, de l'autre son propre neveu, le jeune marquis de Bonnac qui deviendra plus tard un des plus brillants diplomate de sa génération.

Du 26 janvier 1698 au 30 janvier 1699, plus de trente lettres de Racine à son fils ont été conservées et publiées. Elles sont précieuses par ce qu'elles nous rapportent des relations entre l'écrivain et celui qu'il qualifie de « *meilleur ami que j'ai au monde* »<sup>21</sup> ! Il comparait ses lettres à celles de Cicéron et affirmait « *préférer sa conversation à tous les plaisirs du monde ... et non seulement moi, mais tout ce qu'il y a ici de personnes de meilleur esprit et de meilleur goût* ». Cet échange entre le père et le fils confirme l'importance et la régularité des échanges épistolaires entre Racine et Bonrepas comme il nous apprend que le gîte et le couvert étaient offerts à Bonrepas et à son neveu Bonnac chez les Racine à leur passage à Paris en route vers Versailles<sup>22</sup>.

Seule la mort de Racine le 21 avril 1699 mettra un point final à cette amitié. Bonrepas survécut vingt ans à son ami et s'éteignit à Paris, le 12 août 1719, en son hôtel particulier de la rue de Grenelle. À la requête de

---

20 Œuvres de J. Racine, éd. Paul Mesnard Paris 1883-1888, t. VII, p. 103.

21 Lettre du 5 juin 1698 de Racine à son fils.

22 Lettres du 21 juillet et du 17 novembre 1698 de Racine à son fils.

son neveu et héritier Jean-Louis d'Usson, deuxième marquis de Bonnac, un inventaire après décès fut dressé par huissier. Ce document de 116 pages inclut l'inventaire de la bibliothèque du défunt : il comprend 1 593 volumes représentant une valeur globale de 3 770 livres. Sa composition est une fidèle illustration de la carrière et des centres d'intérêts de Bonrepas : les ouvrages historiques représentent plus du tiers des titres cités, la littérature, la philosophie et la poésie, 19,40 %, la théologie et l'histoire ecclésiastique 17 %, la marine, les voyages, la géographie 12 % du total. On y retrouve bien entendu en bonne place les œuvres de ses amis : Racine, Boileau, La Fontaine, Jean-Baptiste Rousseau, Fontenelle, etc<sup>23</sup>.

## JEAN JACQUES ROUSSEAU

*« ... quand je réfléchis que si j'ai fait quelque chemin dans les sentiers de l'honneur; si j'ai pris quelque amour pour la vertu, c'est à votre Excellence que j'en suis redevable, soit par Son opposition à mes résolutions étourdies, soit par Ses sages exhortations. En vérité, il s'en faut peu que je me figure de parler à un bon père dans le sein duquel je verse toutes mes confidences et les plus secrètes dispositions de mon cœur... »*

Lettre du 3 décembre 1736 de Jean-Jacques Rousseau  
à Jean-Louis d'Usson, marquis de Bonnac<sup>24</sup>

*« ... la maladie mortelle de Monsieur l'Ambassadeur a été la fatale époque du commencement de tous mes désastres ... »*

Lettre du 5 (?) mars 1739 de Jean-Jacques Rousseau  
au comte Joseph Piconne<sup>25</sup>.

Nous avons déjà rencontré ce marquis de Bonnac dans le sillage de son oncle Bonrepas qu'il avait suivi dans ses ambassades au Danemark et en Hollande. À la Haye, il avait, nous l'avons vu, comme compagnon et ami, le fils de Racine, Jean-Baptiste, ce qui nous vaut dans presque

---

23 « La bibliothèque de l'Intendant général de la marine François d'Usson de Bonrepas », article de M. Philippe Henrat publié dans *la Revue française d'histoire du livre* N° 55 (avril-juin 1987).

24 Correspondance Générale de JJ Rousseau. La Pléiade.

25 *Ibid.*

chacune des lettres de l'écrivain des allusions flatteuses au futur protecteur de J.J. Rousseau :

*« ... mais l'homme du monde à qui vous êtes le plus obligé c'est M. de Bonnac ; il parle de vous dans toutes ses lettres, comme si vous aviez l'honneur d'être son frère. Je vous estime d'autant plus heureux de cette bonne opinion qu'il conçue de vous qu'il est lui-même ici en réputation d'être un des plus aimables et des plus honnêtes hommes du monde. Tous ceux qui l'ont vu au Danemark ou à La Haye sont revenus charmés de sa politesse et de son esprit. Voilà de bons exemples que vous avez devant vous, et vous n'avez qu'à imiter ce que vous voyez... »<sup>26</sup>.*

Après la Hollande, envoyé extraordinaire auprès des ducs de Wolfenbüttel, Jean-Louis d'Usson fit la connaissance de Leibniz et servit d'intermédiaire entre ce dernier et Bossuet à l'occasion de leur célèbre « *desputatio* ».

Ces quelques extraits de correspondance permettent de se faire une idée de la nature familière des rapports entre le jeune diplomate de 27 ans et celui qui était alors considéré comme le plus grand philosophe européen :

***De Jean Louis d'Usson de Bonnac à Leibniz (Wolfenbüttel, 21. Juin 1701)***

*« Je ne manquerai pas Monsieur de faire passer votre lettre à M. l'Evêque de Meaux. Je suis marri que votre départ me prive du plaisir de vous voir. Si vous eussiez demeuré ici encore quelques jours je vous aurais prié de me venir voir dans mon ermitage, et je vous aurais donné mon carrosse pour cela... ».*

***De Leibniz à Jean-Louis d'Usson de Bonnac (Wolfenbüttel, 21. Juin 1701)***

*« Lorsque je suis sur le point de vous aller faire la révérence, on me dit que vous êtes ordinairement dans un jardin assez éloigné de la ville. Ce qui m'ôtant la commodité de vous voir aujourd'hui, parce que je dois partir demain matin; ce sera comme j'espère avec votre permission, que je réserve mon devoir pour une autre fois... »<sup>27</sup>.*

---

26 Lettre de Racine à son fils, 24 février 1698.

27 Correspondance de Leibniz publiée par l'Académie des Sciences de Berlin 20<sup>e</sup> Volume 2006.

Après quelques années passées dans les ambassades de Suède, puis de Pologne, Bonnac se fit connaître par son brillant passage à Madrid où il réussit, à la demande de Louis XIV, à faire accepter par le roi d'Espagne, son petit-fils Philippe V, les sacrifices exigés par l'Angleterre comme condition à la signature de la paix avec la France.

Après ce succès complet, il eut, nous dit Saint-Simon «... *l'honneur d'épouser la fille aînée de Biron, à la vérité fort chargé d'enfants et pour rien. Il avait de l'esprit, de l'expérience et de la capacité dans les négociations, où il avait passé sa vie alors peu avancée. On l'avait employé de bonne heure en Allemagne, dans le Nord, et en Pologne longtemps, enfin en Espagne, et on avait eu lieu partout d'en être content. L'emploi délicat, mais fort lucratif, de Constantinople parut tout à la fois une dot et une récompense pour lui...* »<sup>28</sup>.

Cette ambassade à Constantinople fut la consécration de la carrière du marquis de Bonnac. Non seulement, il obtint du Grand Turc, au grand dam des Grecs, la restauration de l'église du Saint Sépulcre, mais il intervint comme médiateur dans le conflit opposant deux alliés du roi de France, la Sublime Porte et l'Empire de Russie. Cela lui vaudra d'être décoré par Pierre le Grand du prestigieux Ordre de Saint-André de Russie et de recevoir du Sultan le manteau de martre-zibeline réservé jusqu'alors aux ambassadeurs de l'Empire.

La marquise de Bonnac et Lady Montagu, épouse de l'envoyé d'Angleterre, avaient fait l'admiration de l'Europe en suivant leurs maris dans leur lointaine ambassade. Sur place, les deux jeunes femmes se lièrent d'amitié. Un échange de correspondance s'en suivit et la bibliothèque de Bonnac a dû peut-être s'enrichir de lettres de la « *Sévigné anglaise* » :

« ... *j'allais hier avec l'ambassadrice de France, Madame de Bonnac, voir le passage du Grand Seigneur sur le chemin de la mosquée ... Je vois cette dame fort souvent. Elle est jeune et sa compagnie aurait pour moi beaucoup de charme si je pouvais la décider d'abandonner ces formes et ce cérémonial qui font de la vie une perpétuelle convention. Mais elle est si ravie de ses gardes, de ses vingt-quatre valets de pied, de ses huissiers et de tout son train qu'elle aimerait mieux mourir que de me venir voir sans cette escorte inutile. Je ne parle point de tout un carrosse de pauvres filles qu'elle appelle ses demoiselles d'honneur. Ce qui me fâche, c'est*

---

28 Saint-Simon, *Mémoires*, La Pleïade, T. V, p. 190 (1716).

*qu'aussi longtemps qu'il lui plaira de me produire son absurde équipage, je serai tenue d'en faire autant. Cependant notre intérêt commun nous réunit souvent. J'allai l'autre jour avec elle en carrosse tout ouvert faire le tour de la ville. Nous étions escortés par nos gens et par notre garde qui avaient bien rassemblé la foule pour voir un spectacle qu'elle n'a jamais vu et qu'elle ne reverra sans doute jamais : deux jeunes ambassadrices chrétiennes qui sont en Turquie ensemble, selon toute vraisemblance pour la première et la dernière fois ... »<sup>29</sup>.*

En 1724, au retour du marquis de Bonnac de son ambassade de Constantinople, il fut un moment envisagé d'en faire un ministre des Affaires Étrangères. Au lieu de cela, il fut envoyé auprès des Cantons Helvétiques. Le poste assez peu prestigieux était néanmoins recherché car un des plus rémunérateurs par les soultes versées lors du recrutement des gardes suisses.

Ces neuf ans d'ambassade en Suisse de 1727 à 1736 n'ont rien ajouté à la gloire du marquis de Bonnac. Seule la rencontre du jeune Rousseau mérite d'être rapportée.

Âgé de 18 ans, l'auteur des *Confessions*, roulait en voiture de poste dans les cantons suisses, entre Neuchâtel et Soleure, flanqué d'un grand moine oriental, violet par sa cape et noir par sa barbe et sa coiffure<sup>30</sup>. Ayant fugué de chez madame de Warens, et marchant à l'aventure, il avait rencontré dans un cabaret un moine grec se disant archimandrite de Jérusalem et occupé à faire le tour des chancelleries de Suisse et d'Allemagne pour quêter de l'argent destiné, à ce qu'il prétendait, au rétablissement du Saint-Sépulcre. Lorsque tous deux arrivèrent à Soleure, ils allèrent évidemment frapper à la porte de l'ambassade de France dont le titulaire était alors Jean-Louis d'Usson, le deuxième marquis de Bonnac.

---

29 Lettres turques de Lady Montagu <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/revue/xvii>.

30 C'était en avril 1731.



Portrait du marquis de Bonnac attribué à Rigaud ( ? )  
Musée de Narbonne

Pour le malheur de l'archimandrite, l'ancien élève de Jacob Bayle, avait, lors de son ambassade auprès de la Sublime Porte, appris le turc et avait déjà fait restaurer le Saint-Sépulcre. Démasqué, le faux moine et vrai escroc fut immédiatement incarcéré dans la prison de l'ambassade. Quant au jeune Jean-Jacques, il se jeta aux genoux du diplomate et lui raconta son histoire depuis sa naissance. Ému et compatissant, l'ambassadeur prit le jeune homme par la main et le conduisit dans la pièce voisine où il fut accueilli maternellement par la marquise de Bonnac. On proposa au futur auteur des *Confessions* de rester à l'ambassade jusqu'à ce qu'on lui eût trouvé un emploi décent. On le conduisit dans le logement occupé jadis par un ancien secrétaire, le poète Jean Baptiste Rousseau, aujourd'hui bien oublié mais alors au faîte de sa célébrité. La lecture dans sa chambre des œuvres de son homonyme donna à Rousseau II l'idée de versifier à l'image de Rousseau I. Il commit alors son premier poème, une cantate à la louange de la marquise de Bonnac, qui commençait ainsi :

« Pourquoi, cruel amour dans cette solitude  
« Venez-vous à mon cœur d'une douce habitude,  
« Retirer les heureux moments... »

On comprend à la lecture de ces vers de mirliton que Jean-Jacques Rousseau ait avoué que « *son goût pour la poésie ne se soutint pas* » et qu'il ne poursuivit pas dans cette voie.

En revanche, avant de lui proposer un poste de sous-secrétaire dans son ambassade, le marquis de Bonnac voulut s'assurer du style et de la qualité d'écriture du jeune homme. Il lui fit pour cela rédiger une confession générale de sa courte vie jusqu'à son aventure avec le faux archimandrite.

C'est en vain que quelques années plus tard, Rousseau se mit en quête des prémices de son œuvre majeure. Il en aurait voulu une copie pour l'ajouter, dit-il, au recueil qui devait accompagner ses *Confessions*. C'est probablement dans la maison seigneuriale de Bonnac, aux pieds des Pyrénées, qu'avait été rangée cette lettre, comme les suivantes échangées par la suite entre Rousseau et l'homme qui l'avait sauvé « *d'une perte inévitable en le tirant des mains d'un misérable grec* ».

Mais sentant « *qu'il ne pourrait faire un grand chemin dans la maison de l'ambassadeur* »<sup>31</sup>, Rousseau exprima le désir de partir pour Paris. Le marquis de Bonnac n'était pas mécontent, aux dires même de l'écrivain en herbe, de se débarrasser de lui. Après avoir remis sa « Confession », Rousseau reçut avant son départ un petit pécule et une lettre d'introduction auprès d'un seigneur suisse au service du roi de France dont il aurait pu être précepteur des enfants.

Un an plus tard, dans une lettre à madame de Warens, Jean-Jacques, toujours désargenté, se demandait s'il n'irait pas à Soleure « *solliciter l'aide de M. de Bonnac* »<sup>32</sup>. L'histoire ne dit pas si ce fut le cas. Désormais jusqu'à la mort de son bienfaiteur en 1738, on ne trouve plus de trace de relation entre les deux hommes.

---

31 Confessions de J.-J. Rousseau.

32 Lettre du 20-6-1732 *Correspondance de J.-J. Rousseau*, T 1, p. 17 (édition R. A. Leigh).

## LA RÉVOLUTION : DISPARITION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE BONNAC ET FIN DES D'USSON

En décembre 1778, « Jambe de Bois » mourrait dans son château de Bonnac où, en demi-disgrâce, il s'était retiré infirme et solitaire. Son fils, le marquis d'Usson et sa fille, la marquise d'Angosse, refusèrent la succession paternelle dont les dettes étaient supérieures aux actifs. Un curateur fut désigné et Bonnac fut vendu aux enchères et acheté ainsi que la seigneurie par l'abbé de Monteils, un des vicaires généraux de l'évêque de Pamiers. « ... *Mais auparavant on déménagea au château d'Usson, dans l'Aude, les meubles, tableaux et objets divers accumulés depuis quatre générations. La magnifique bibliothèque qui faisait l'admiration de Bayle et plus tard de La Fontaine, partit aussi pour la forteresse féodale...* »<sup>33</sup>.

À la Révolution, Usson fut vendu en bien national, démantelé et utilisé en carrière. D'après la tradition locale non vérifiée, à la Grande Peur, un immense brasier fut allumé dans la cour du château, où, sous prétexte de brûler les titres féodaux et livres terriers, disparurent aussi bien les livres que les papiers de la bibliothèque. Ce qui ne brûla pas, fut pillé et dispersé chez les gens du pays.

Ainsi, deux siècles durant, les recherches se sont égarées à Bonnac, au bord de l'Ariège, alors qu'orientées à Usson, au cœur du Donnezan, elles nous auraient peut-être rendu quelques restes de la correspondance de Pierre Bayle et des livres généreusement prêtés à son frère, quelques unes des 500 lettres de Racine et de La Fontaine, la cantate manuscrite de Jean-Jacques Rousseau et ses premières Confessions !

Quand ce drame eut lieu, le quatrième et dernier marquis d'Usson de Bonnac, député de la noblesse du comté de Foix aux États généraux de 1789, était parti pour Paris en laissant la garde d'Usson à un vieil et fidèle intendant. Sous la Terreur cet ancien colonel du régiment d'Angoumois fut enfermé à la prison Saint-Lazare en compagnie d'André Chénier qui, en qualité de cadet-gentilhomme, avait servi sous ses ordres dix ans plus tôt à Strasbourg.

---

<sup>33</sup> *Le marquis d'Usson, député de la noblesse du comté de Foix aux États Généraux* par l'auteur. Bulletin de la Société Ariégeoise Sciences, Lettres et Arts, p. 85 à 112, 1992.

Peut-être eut-il droit aux derniers vers du poète :  
*Comme un dernier rayon, comme un dernier zéphyr,  
Anime la fin d'un beau jour  
Au pied de l'échafaud, j'essaye encore ma lyre  
Peut-être est-ce bientôt mon tour..*

C'était bien son tour et celui d'une vingtaine des soi-disant comploteurs de la prison Saint-Lazare. Dans le groupe, l'ancienne abbesse de Montmartre, Marie-Louise de Laval-Montmorency, âgée de 72 ans. Elle était sourde et ne put répondre aux questions du tribunal. Comme l'un des accusés, peut-être était-ce Chénier, faisait remarquer à Fouquier-Tinville la raison de ce silence, on entendit ce dernier grommeler « *C'est bon, c'est bon, nous mettrons dans la sentence qu'elle a conspiré sourdement !* ».

Le jour suivant, 8 thermidor, l'ancien colonel de Chénier et dernier des d'Usson de Bonnac montait sur la dernière charrette de victimes.

Le lendemain, 9 thermidor, débutait le tour de Robespierre et de ses complices !

Un seul espoir nous restait encore de retrouver, sinon toutes, du moins une partie des correspondances disparues : les papiers du marquis d'Usson, confisqués lors de son arrestation. Rangés sagement aux Archives nationales, ils attendaient depuis près de deux siècles que quelqu'un s'y intéressât. Hélas, le dépouillement de la trentaine de cartons encore inexploités ne livra aucune trace des belles et bonnes heures de cette intéressante famille et de sa riche correspondance. Puisse ce papier donner le goût à quelques-uns de ses lecteurs de s'inscrire avec succès dans la longue suite de chercheurs qui depuis deux cents ans ont poursuivi cette chasse « *au trésor* » d'un caractère tout particulier !